

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 84 (1996)

Heft: 2

Autor: [s.n.]

Rubrik: Suisse actuelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

De retour du Congrès



Durant trois jours, du vendredi 19 au dimanche 21 janvier, plus de 2300 femmes se sont réunies, dispersées puis réunies à nouveau, pour participer aux tables rondes, aux forums, aux ateliers et aux spectacles proposés. Signes distinctifs de cet événement: la diversité, la solidarité, le féminisme et la joie de celles qui ont participé

Une Suisse dessinée par les femmes

Un oui par acclamations à une Suisse plus sociale, plus généreuse, plus fantaisiste. Les femmes présentes au Congrès portaient toutes en commun, jeunes et moins jeunes, toutes tendances idéologiques confondues, l'espoir de repartir de Berne avec un projet qui leur permettrait de dessiner elles-mêmes, toutes ensemble, le portrait de la Suisse de demain.

Les organisatrices du Congrès, qui affichent dix-huit mois de travaux préparatoires, ont posé des jalons dans le but d'aboutir à des résolutions insérées dans un programme d'action. Les participantes ont voulu aller plus loin, trop loin peut-être, face aux réalités politiques et économiques de cette fin de XX^e siècle. Avec un oui à la brise tiède de l'imagination dans une direction définie par les aspirations d'une majorité des femmes de ce pays, fouetté, lui, par le vent glacial de la déréglementation définie par une minorité d'hommes au pouvoir. Contrairement au 4^e Congrès de 1975 qui avait débouché sur le lancement de l'initiative pour l'égalité entre hommes et femmes et la création de la Commission fédérale pour les questions féminines, celui de 1996 n'a pas abouti sur un projet concret, mobilisateur. Mais il a dégagé, parmi une foule d'autres prises de position impossibles à énumérer de manière exhaustive, deux revendications essentielles.

Une assurance maternité tout de suite, mais définie par Ruth Dreifuss, cheffe du Département fédéral de l'intérieur, selon un canevas tressé par des parlementaires fédérales des quatre partis gouvernementaux, radical, démocrate-chrétien, socialiste et démocrate du centre.

Une 11^e révision de l'AVS fondée sur la retraite flexible dès 62 ans pour les femmes et les hommes avec le droit à une rente complète.

L'expression de ces deux revendications est le reflet du dilemme qui a imprégné les réflexions des congressistes, bridées par le réalisme politique d'une part, et aspirant profondément à changer le monde, d'autre part, avec une certaine dose d'utopie. De quoi tout à la fois, se faire gronder par la classe politique et se faire applaudir par un nombre indéterminé de personnes vivant en Suisse.

Des réflexions canalisées

Pour la conseillère nationale radicale Christiane Langenberger, présidente du 5^e Congrès et ses vice-présidentes Margrit Meier, socialiste, secrétaire générale de l'Union syndicale suisse (USS) et Chiara Simoneschi-Cortesi, députée démocrate-chrétienne et vice-présidente de la Commission fédérale pour les questions

féminines, il était impératif de fixer un cadre aux débats. D'entente avec l'équipe de femmes qui ont œuvré avec elles à la préparation professionnelle de ces états-généraux des femmes, elles ont dégagé quatre thèmes prioritaires - **ouverture de la Suisse sur le monde, nouvelles formes de vie et de travail, sécurité sociale, lutte contre la violence**. Lesquels ont été approfondis dans des forums en vue de formuler des résolutions appelées à s'insérer dans un programme d'action.

Parallèlement, par la mise sur pied d'ateliers de discussion en petits groupes, les organisatrices ont ouvert les vannes à des revendications autrement plus pointues qui se sont concrétisées par un flot de résolutions déversées sur leurs bureaux le samedi.

De quoi garantir une nuit blanche à toutes celles qui, en coulisses, ont dû les mettre en forme pour les soumettre au vote de l'assemblée plénière du dimanche. Soucieuses de mettre de l'ordre dans les débats de la plénière, présidée par Margrit Meier avec une chaleureuse autorité, les organisatrices ont classé les résolutions en trois catégories: celles qui ont été discutées dans les quatre forums, celles qui ont été mises au point dans les ateliers et qui s'insèrent dans les quatre thèmes prioritaires, toutes les autres. Elles figureront toutes dans les actes du 5^e Congrès, publiés dans le courant de cette année. De quoi rappeler aux participantes à quoi elles se sont engagées.

De quoi rappeler aussi aux femmes parlementaires, assez peu nombreuses, il est vrai, à avoir fait le voyage de Berne, que leurs électrices vont les avoir à l'œil.

Un pacte pour une Suisse où il ferait bon vivre

Alors qu'au Kursaal, parallèlement aux discussions, un programme culturel reflétant la créativité féminine permettait aux unes et aux autres de se ressourcer et qu'un marché animé par une pléiade de groupes (dont *Femmes suisses*) servait de point de ralliement à celles qui désiraient se rencontrer informellement, les quatre forums qui se sont succédés à l'autre bout de la ville de Berne, au siège de la FTMH (Fédération des travailleuses et travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie) ont attiré une foule de femmes, assez motivées pour suivre les débats, même de l'extérieur d'une vaste salle bondée. Nombre d'entre elles, par ailleurs, ont cherché à influencer sur le cours des débats en défendant des positions plus pointues, arrêtées dans le cadre des ateliers.

Quant à l'assemblée plénière du dimanche elle a été marquée par une rare assiduité et une direction, si largement démocratique, qu'elle soumet au vote des recommandations qui vont nettement plus loin que les siennes sans les combattre, à quelques exceptions près. Par exemple quand des parlementaires chevronnées ont adjuré les femmes de ne pas définir trop strictement le cadre de la 11^e révision de l'AVS, notamment en raison des difficultés de financement. Peine perdue, puisqu'elles ont voté par 447 voix contre 160 pour la retraite flexible à 62 ans avec rente complète.

De retour dans leurs cantons après ce dimanche d'euphorie, les femmes vont devoir faire du lobbying pour toute une série d'engagements qu'elles ont pris par des votes presque unanimes à main levée. En voici un aperçu qui n'a rien d'exhaustif, au regard de la centaine de résolutions présentées.

Ouverture de la Suisse sur le monde: oui à l'ONU, oui à la relance de l'adhésion de la Suisse à l'Union européenne; oui à la protection des étrangères vivant en Suisse qui perdent leur statut si elles se séparent de leur mari et oui à la protection des réfugiées de la violence.

Nouvelles formes de vie et de travail: oui à la journée de 6 heures pendant les 5 jours ouvrables pour assurer un véritable partage des tâches entre femmes et hommes; oui à la valorisation du travail non rétribué (domestique, familial et bénévole) et à sa prise en compte dans les assurances sociales; oui à la prise en charge par les pouvoirs publics de l'éducation extra-familiale des enfants en fonction des besoins.

Sécurité sociale: oui au partage obligatoire (fifty-fifty) des droits aux avoires du 2^e pilier en cas de divorce; oui à la protection des femmes handicapées; oui à l'assurance maternité et à la retraite flexible.

Lutte contre la violence: reconnaissance de l'inceste comme un crime imprescriptible; campagnes d'information sur la violence contre les enfants et soutien par les pouvoirs publics des maisons d'accueil pour femmes et enfants victimes de la violence.

Autres engagements pris ce 21 janvier: poursuite de la lutte pour la décriminalisation de l'avortement, solidarité avec les femmes lesbiennes qui veulent faire reconnaître leurs droits; soutien à l'initiative pour la diminution de moitié des dépenses militaires. Et pour être vraiment au courant, un premier bilan sera dressé en février par les organisatrices du congrès, en attendant la publication des actes.

Anne-Marie Ley

Vendredi

Au menu du premier jour: l'ouverture par Christiane Langenberger, présidente du congrès, les exposés de Susanna Agnelli, Ministre italienne des Affaires étrangères, et de Ruth Dreifuss, conseillère fédérale, ovationnée par les participantes, suivis de la table ronde. Le tout entrecoupé de plages musicales, d'apéritif et conclu par un banquet durant lequel quatre jeunes femmes ont dit leur vision du monde. Voici quelques moments choisis.

Ménageons notre monde

S'il est toujours bon de balayer devant sa porte, il s'agit ensuite de la franchir, car le monde est devenu notre véritable «ménage»! Il a aujourd'hui bien besoin d'air frais et d'idées neuves, défendues autant par des femmes que par des hommes.

Comment encourager cette coresponsabilité? Quelle est, dans ce contexte, la place des revendications en faveur de l'égalité entre sexes? C'est à quatre personnalités - deux femmes et deux hommes - que Silvia Grossenbacher, animatrice et vice-présidente de la Commission fédérale pour les questions féminines, a demandé de s'exprimer sur ce sujet lors de la table ronde, grand moment de l'après-midi.

Constatant le peu de changements apparus ces dix dernières années, notamment dans le partage des tâches, ces messieurs ont carrément avancé des solutions radicales. Alberto Godenzi, professeur à l'Université de Fribourg, voit d'un bon œil un certain désengagement des femmes par rapport à leur rôle de «station-service» qui conforte les hommes dans leur sentiment que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes!

Pour Christoph Reichenau, avocat, qui fut premier secrétaire de la Commission fédérale pour les questions féminines, il est temps d'introduire des mesures de contrainte si l'on veut réussir les défis majeurs qu'hommes et femmes doivent affronter ensemble. Reprenant une idée de Gret Haller, il propose une adjonction à l'article 163 du nouveau droit matrimonial qui stipulerait que «si les conjoints ne peuvent pas se concerter en ce qui concerne le partage des tâches, les soins aux enfants et le financement du ménage, il revient à chacun d'en assumer la moitié.» Une telle mesure, parallèlement à l'introduction des quotas, pourrait enfin, à son sens, engendrer de réels changements sociaux.

Tout en approuvant une contrainte d'ordre juridique, Ina Praetorius, docteure en théologie, plaide d'abord pour une modification des schémas de pensée dualistes qui opposent raison et sentiment, économie et social, lucratif et non lucratif. Elle évoque

Extraits de la table ronde du vendredi

Le ménage et l'Etat c'est pareil: un vieux truc pour intéresser les femmes à la politique, a remarqué Martine Chaponnière. Lorsque les femmes ne votaient pas encore, les féministes assimilaient volontiers ménage privé et «ménage fédéral» pour convaincre les femmes de s'intéresser à la chose publique, comme si la gestion d'un Etat était la même chose, mais en plus grand, que la gestion d'un ménage.

Mais la comparaison entre ménage privé et chose publique a aussi servi, paradoxalement, à cantonner les femmes dans le privé, l'argument, ici, étant de dire: «à chacun son ménage», aux hommes le bien du cercle de jass, le bien du village, du canton, de la patrie et finalement de l'humanité, aux femmes le bien de la famille.

Prenons-nous au sérieux

Si nous voulons ménager notre monde, il convient d'intégrer une vieille revendication: comme l'a dit Adrienne Rich, si nous voulons être prise au sérieux, il faut nous prendre nous-mêmes au sérieux et contrecarrer, partout où nous le pouvons, le regain actuel de misogynie, ne pas considérer cette matrice originelle de toute forme de racisme qu'est la misogynie comme quelque chose de normal.

Il existe une Déclaration des droits de l'homme et une Convention des droits de l'enfant. Si nous élaborions une déclaration des droits des femmes, si nous décidions d'actualiser la Déclaration qu'Olympe de Gouges nous a donnée en 1791, qu'y mettrions-nous?

Samedi

Dynamique et diversifié, le programme du samedi: des dizaines d'ateliers le matin, disséminés dans plusieurs coins de la ville de Berne, quatre forums l'après-midi et les spectacles dans le Kursaal. Impressions d'une journée, de trois ateliers et d'un forum.

Parcours d'une Romande

6h45, quai de la gare de Cornavin, j'attends mon train. Discussions à bâtons rompus dans le wagon-restaurant.

Gare de Berne, le froid est très vif. L'accueil, un bout de table sous un bout d'escalier avec une gentille dame qui n'a pas vraiment le sens de l'orientation n'est pas grandiose. Qu'importe, je saute dans le tram 9, direction le Kursaal, son entrée-grotte et son dédale de couloirs, d'escaliers, de salles.

Sur la gauche on peut regarder l'exposition des photographies des deux gagnantes du concours (voir p. 24), à droite celles des pionnières. Des mètres de couloir à moquette noire à carreaux blancs, plus loin les salles de concert et le restaurant puis l'arrivée au marché du Congrès avec une multitude de stands sous le signe de la diversité. Sur le pas de l'entrée, deux diacesses souriantes. Juste derrière elles, sur la droite, des femmes présentent la protection civile et le service militaire au féminin. Plus loin des stands sur la paix, la musique, l'Europe... Des actrices grimes en gangsters se baladent... Christiane Langenberger, rencontrée au beau milieu du marché, est ravie: «c'est fabuleux. J'ai vraiment l'impression que nous tirons sur la même corde.»

Une volée de marches plus haut, le balcon avec le stand de Femmes suisses dûment monté et protégé par Elisabeth, à un saut de puce de celui de la librairie l'Inédite. Autour, des revues suisses alémaniques, une librairie bernoise, quatre femmes attablées à un jeu de l'oie féministe - je n'ai pas bien compris les règles du jeu - des briquets, et une dentellière bernoise... En descendant, courte pause du côté des bambins: une belle salle claire avec toboggans et une foule de jouets offerts par une dizaine de sponsors. Edith, Katrin et Irene, trois jardinières d'enfants de la crèche de l'Université de Berne sont de garde, ravies. Trois petits sont déjà là. Leurs réponses au: que fait ta maman? «elle est à une espèce de congrès», suivi d'un «on doit vraiment te répondre maintenant...» marmonné tout en bricolant de la pâte à modeler.

Le temps presse, je fonce direction mes ateliers dans une école au bord de l'Aare. Le tram 9, arrêt place des Ours, il neige. Marche en direction du Palais Fédéral, passage sous le porche et tout de suite le funiculaire rouge qui me descend à «Marzili». Arrivée dans l'école, j'ai un moment d'égarement à la recherche des ateliers, un garçon d'une douzaine d'années vient à

mon secours et me guide promptement vers des salles de classe dans lesquelles des femmes sont sagement assises à des pupitres.

Très inégaux en nombre de participantes et en qualité, les trois ateliers que je visite, avant de me poser dans celui très passionnant sur les médias (notre prochain dossier). Les participantes sont romandes et tessinoises, il se déroule en français.

Retour au Kursaal par le même chemin et repas dans le restaurant avec «Inlandpoulet» et vermicelles. Les échos des ateliers vont de l'excellence au manque d'organisation en passant par des remarques concernant l'usage trop normalisé du suisse allemand malgré les Romandes inscrites. Sur quoi, une Romande rétorque qu'elle a tout simplement crié «Hochdeutsch» à chaque fois que le «Schwytzerdeutsch» se pointait au bout des langues. Et ça a marché. Bon un peu éprouvant tout de même.

L'après-midi, des femmes s'en vont en direction des navettes les emportant à la FTMH qui accueille les forums. Parmi elles, je croise Patricia Schulz, la cheffe du Bureau fédéral de l'égalité, un peu mitigée sur la qualité de l'atelier auquel elle a participé mais par contre ravie que les femmes présentes, malgré leur diversité aient trouvé des points d'ancrage comme autour du discours de Ruth Dreifuss la veille.

Les autres restent au Kursaal pour assister au spectacle d'Acapickels (salle comble), de la clown Gardi Hutter (archicomble). Rondelette, elle raconte en clown le monde imaginaire d'une lavandière qui, assise sur une pile de linge sale, feuillette Jeanne d'Arc et part à l'aventure avec ses pinces à linge, ses mouchoirs, bassines et autres armes-ustensiles. Trop long pour être parfait mais avec de beaux moments. Suivi d'un magnifique spectacle d'Yvette Théralaulz.

Fin de journée, et quelques pérégrinations et recherches de photos au secrétariat, plus tard je quitte le marché avec une amie pour un dernier coca au «Jardin», juste en face des salles de concert qui déversent une masse de congressistes. Côté jardin, moquette fleurie, des hommes et des femmes sont perchés sur des tabourets, les mains rivées sur les manettes de machines à sous. Vous avez dit congrès?

La nuit tombe, je quitte le Kursaal non sans acheter un Tee-shirt mauve foncé et deux briquets dorés, marqués de l'aile symbole du congrès. Je croise une cohorte de femmes, dont Chiara Simoneschi-Cortesi, une des vice-présidentes, qui s'y engouffrent, de retour des forums, pour assister au dernier concert. A l'arrêt du tram 9, une participante est ravie de tant d'animation, de solidarité et de thèmes intéressants. Elle a rendez-vous à la fosse au Ours.

Dans le train, en face de moi, durant tout le trajet, un homme mâche avec application un immense pain aux fruits bernois. Contente de ma journée, je craque pour une barre au chocolat fourré à la fraise, enveloppée dans ce fameux papier mauve qui est dorénavant protégé par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI).

Brigitte Mantilleri 7

cependant le caractère impératif que pourrait revêtir l'introduction de certaines mesures visant à régler les rapports entre sexes, si l'on veut solutionner les problèmes écologiques étroitement liés, à son avis, à la mentalité régnant au sein du couple.

Docteure en sciences de l'éducation et rédactrice à Femmes suisses, Martine Chaponnière relève l'appartenance particulière de cette dernière remarque à la pensée allemande, la Romandie n'y étant pas encore sensibilisée. Par ailleurs, si une impulsion peut être donnée aux débats du congrès, elle souhaite que la réflexion porte davantage sur les rapports collectifs plutôt qu'individuels entre femmes et hommes et que l'on se focalise sur les stratégies à développer.

Un vœu encore des participants: que le prochain congrès réunisse des femmes et des hommes!

Michèle Michellod

Paroles de jeunes femmes

«Je rêve d'une femme qui lutte de toutes ses forces pour rester sur le fil, à la recherche d'un constant équilibre, entraînant l'homme à sa suite. Sur ce fil, nous serons tellement occupés à ne pas dégringoler que nous penserons différemment. Nous perdrons nos anciennes valeurs, deviendrons comme asexués, pour pouvoir nous redécouvrir mutuellement. Car pour que nos véritables natures puissent voir le jour, il faudra abolir ce mensonge qui emprisonne la femme et l'homme dans des rôles distincts.» Anne-Joëlle Cattin, 1970, bijoutière au chômage, Neuchâtel.

«J'ai souvent le sentiment - un sentiment que je qualifierais de peur de l'avenir - que s'il y avait une crise en Europe, nous qui venons du Sud, les réfugiés musulmans, nous serions les premiers fusillés, le dos au mur. Un sentiment épouvantable, une peur qui m'accompagne quotidiennement sur la voie du 21^e siècle. Je souhaite que nous abandonnions nos fiertés nationales respectives, que nous fassions halte sur nos chemins programmés, que nous prenions clairement position sur ce qui se passe autour de nous. Et je souhaite que nous protégions la terre comme une partie de nous-mêmes, sans adopter une attitude de propriétaire.» Ayten Mutlu, 1969, du Kurdistan turc, étudiante en ethnologie de l'Université de Fribourg.

«Je suis MLF, et alors»

«Etre féministe et se faire quand même entendre», tel pourrait être le titre français de l'atelier que j'ai suivi, atelier très couru, d'ailleurs, puisque nous étions une bonne cinquantaine de femmes, ménagères, professionnelles et femmes politiques confondues.

Chapeau aux animatrices, les deux dynamiques responsables de l'agence zurichoise de communication «Metapuls». Faire un atelier vraiment interactif avec un si grand nombre de femmes était une gageure qu'elles ont réussie à la perfection. A trois reprises, nous avons dû nous mettre par petits groupes de cinq puis revenir en plénière. Ce fut rapide, efficace, sans histoires. On a appris à définir le courage, on a envisagé toute la gamme des réponses possibles à l'aimable remarque «*Mais ma parole, vous êtes une vraie MLF*». On a enfin discuté et adopté dix thèses pour pouvoir agir courageusement (sic) présentées en résolutions finales. Le tout emballé en trois heures y compris une pause bienvenue. J'ai seulement eu un léger sentiment d'étrangeté comme seule Romande dans cette machinerie si bien huilée, adaptée des méthodes américaines et donnée en allemand! Mais qu'importe.

Martine Chaponnière

Les femmes et l'Europe

«Nous voulons être européennes! Nous avons une vision politique que nous revendiquons!» Nous sommes une vingtaine, avec beaucoup à discuter.

Les organisatrices de cet atelier essayent de nous donner une brève idée des réactions des femmes qui sont «dedans» face à la machine Europe, ce grand complexe qui nous entoure. Par exemple, les Danoises ont voté en majorité contre l'adhésion de leur pays au traité de Maastricht car elles y voyaient un recul de leurs libertés à cause du manque de démocratie des institutions européennes. «*C'est vrai, mais cela doit changer prochainement*» nous disent nos spécialistes. Nous commentons le récent arrêt Kalanke, de la Cour de justice des Communautés Européennes, qui porte un coup direct aux mesures d'action positive en Allemagne (voir *Femmes suisses* de décembre 1995, p. 13) «*Un tel affront doit nous motiver pour travailler au maximum pour l'égalité*». «*Il nous faut des femmes dans toutes les instances suisses qui traitent de questions européennes*». «*L'Europe ne doit pas être purement économique*». Nous manquons de temps pour parler des aspects positifs pour les femmes d'une adhésion à l'Union Européenne. En Assemblée plénière, le besoin des femmes suisses d'élargir nos frontières et de participer à la construction d'une Europe qui se

fera de toute façon est manifeste dans ces termes: «L'isolement politique en Europe ne constitue pas une perspective d'avenir défendable, aussi le Conseil fédéral est-il prié instamment de réactiver la demande d'adhésion de la Suisse à l'Union Européenne» (Résolution A9).

Odile Gordon-Lennox

«Plus de femmes dans l'Etat, plus de femmes face à l'Etat. C'est la formule qui résume ma vision de la politique. Pour que l'Etat puisse jouer pleinement son rôle de garant de l'égalité, il faut aussi qu'il se féminise. Que les femmes soient représentées plus équitablement au sein des gouvernements, parlements et administrations et que ces institutions soient plus ouvertes aux besoins des femmes.» Ruth Dreifuss lors de son exposé.

L'âge en perspective, perspectives de l'AVS

Au faite de la vénérable Université de Berne, sous une coupole vitrée - Kuppelraum - une cinquantaine de femmes feuilletent leur documentation, notent leurs questions et écoutent avec attention les exposés de Colette Nova, secrétaire de l'Union syndicale suisse (USS) et de Christine Goll, conseillère nationale. Soixante pour cent des Helvètes ont approuvé, en juin 1995, la dixième révision de l'AVS. Acquis sociaux et splitting passent la rampe avec le relèvement progressif de l'âge de la retraite des femmes de 62 à 64 ans. Cette question de l'âge n'est d'ailleurs pas réglée. Elle fait l'objet de trois initiatives populaires.

Un transparent illustre le cercle vicieux dans lequel se débattent nombre de femmes. Trois pôles reliés par des flèches: éducation, travail assurances sociales. Education d'abord. C'est l'élément décisif. Qui dit formation dit travail et assurances sociales. Or, éducation signifie encore pour les femmes manque de formation, rupture de formation. En Suisse deux fois plus d'hommes que de femmes commencent une formation de degré tertiaire (université, formation professionnelle supérieure). Quatre fois plus d'hommes fréquentent les formations en cours d'emploi. Les femmes pourtant savent qu'il faut apprendre pour s'en sortir. La preuve: elles sont plus nombreuses que les hommes à payer pour leur formation continue. Les inégalités de formation entraînent les inégalités dans le tra-

vail. Vie professionnelle pour de nombreuses femmes signifie précarité et travail à temps partiel. Jonglages professionnels, horaires irréguliers se répercutent infailliblement sur les rentes à venir et provoquent des trous dans le tissu de la prévoyance.

La dixième révision de l'AVS tient toutefois compte de certaines tâches non-rémunérées des femmes (bonus pour tâches éducatives et d'assistance). N'entre pas en ligne de compte, le travail bénévole, une tâche dans laquelle les femmes excellent. En termes de rentes pour ces multiples activités de survie d'une société, rien à l'horizon... A écouter les interventions et les résolutions, on en vient à penser que ce prêt-à-porter masculin que sont les assurances sociales ne s'ajuste guère à la taille des femmes. Il faut sans cesse faire des retouches.

Simone Forster

Les violences faites aux femmes

Dans ce groupe où se trouvait bon nombre de Romandes, on ressentait beaucoup d'émotion, beaucoup d'empathie et le besoin de faire du bon travail, malgré la fatigue accumulée et les retards. Ce dernier forum du samedi a traité longuement du financement des maisons d'accueil pour femmes et enfants victimes de violences et a demandé l'aide des autorités fédérales et cantonales. Il a décidé aussi d'améliorer «la protection des enfants en interdisant les châtimements corporels et les traitements humiliants infligés au sein de la famille», pour compléter l'article de la Constitution qui ne protège l'enfant qu'à l'extérieur de la famille.

- «*Et la gifle qui m'échappe, où va-t-elle me mener?*» demande une participante. «*Ce sera au juge de l'apprécier!*» répond Judith Stamm.

Un autre point qui secoue aussi la famille: réduire la prescription pour les fauteurs d'inceste, une demande qui sera reprise en Assemblée plénière, après le témoignage poignant d'une victime. Le forum continue avec une série de mesures qui doivent améliorer la sécurité des femmes et prévenir la violence: meilleure formation du personnel policier et judiciaire, protection des maisons d'accueil, etc...

L'incitation à la violence par la pornographie est mentionnée mais n'est pas retenue, faute de temps sans doute. Je regrette que les films violents ne soient pas mentionnés non plus. Mais le temps presse. En plénière, je découvre une résolution -n° 64- qui va dans le sens de mes préoccupations. Je pourrai poursuivre cette piste et prendre contact avec ces femmes qui partagent ma vision.

O.G-L

Dimanche

D'un Congrès à l'autre

Merci et bravo aux organisatrices pour le courage et l'efficacité qu'elles ont mis à penser et préparer ce 5^e Congrès des femmes.

Son visage a-t-il été différent de celui du 4^e, en 1975? On a retrouvé des femmes qui ont le même style, sinon les mêmes habits, mais il y a eu des étrangères, des émigrées ce qu'on n'avait pas vu. Il y a eu surtout beaucoup de jeunes, sac au dos ou un nourrisson dans les bras: elles ont été bien intégrées, elles ont fait entendre leurs espoirs, elles n'ont plus eu l'occasion comme au beau temps du MLF de refuser de participer et d'organiser un anti-congrès.

Il y a eu surtout à la «tribune d'honneur» du congrès une Italienne, ministre dans son pays et présidente des Communautés Européennes, et une conseillère fédérale, la présidente est conseillère nationale et le canton de Berne est représenté par la présidente de son Conseil d'Etat, autant de choses impensables en 1975.

Mais qu'y a-t-il de nouveau au-delà de ces différences extérieures?

En 1975, le Congrès se déroulait en période de prospérité, il était soutenu par l'élan de l'Année Internationale de la Femme, et il était centré sur la conquête constitutionnelle et législative de l'égalité, il engendrerait la Commission fédérale pour les questions féminines et l'idée des bureaux de l'égalité.

En 1996, la Suisse est morose, elle a tendance à se replier sur elle-même, partout on ne parle que d'économies budgétaires.

La crise, pour les femmes, c'est à la fois le risque, pour les plus vulnérables surtout, de voir leur situation se dégrader encore et disparaître certains acquis de leur protection sociale, mais c'est aussi pour les femmes l'occasion d'affirmer, de prouver qu'elles sont en mesure de participer en partenaires de plein droit au redressement de la situation et à la construction d'un avenir meilleur. On aura besoin de toutes les ressources humaines, et le potentiel de capacités et d'engagement des femmes n'a jusqu'à maintenant, et de loin, pas été utilisé. Il est évident que les femmes ont encore des revendications justifiées à faire valoir. Mais alors que le principe de l'égalité est acquis, en droit sinon encore en fait, le moment est aussi venu où les femmes doivent s'attaquer aux problèmes du bien général, et elles doivent croire, et les hommes aussi, à la valeur de la contribution féminine au développement social, culturel, économique, politique de notre pays. Il est temps maintenant que les femmes s'attaquent à la mise en œuvre des résolutions votées.

Le Congrès a été une démonstration des facultés d'organisation, de la créativité, du dynamisme et de l'imagination des femmes, mais aussi du sérieux avec lequel elles abordaient les «grandes questions» et de la solidarité des femmes entre elles. Le Congrès a été en même temps une véritable fête.

«C'était génial!» Il entrera dans l'histoire des Congrès comme un succès. Vive le sixième!

Perle Bugnion-Secretan



Dessin: Christa Unzner-Fischer (Nathan)

Les absentes ont eu tort!

Que n'a-t-on pas lu et entendu avant ce Congrès? Qu'il ne serait pas féministe (plus personne n'osant se dire féministe!), qu'il serait bourgeois, que les thèmes annoncés étaient faibles, que de toute façon, il ne pourrait frapper aussi fort que le congrès de 1975!

Eh bien, ces pessimistes, ces éteignoirs, ces rabat-joie, ces Cassandre se sont complètement trompés: le 5^e Congrès était une magnifique démonstration de ce que les femmes veulent. Dès le premier jour, dans les discours de la cérémonie d'ouverture aussi bien que lors du débat, il s'est dit des choses si fortes que le ton était donné. On n'allait pas se cantonner dans des remarques banales et polies. Passant sur les diversités d'âge, d'opinion politique, de milieu, elles ont été une majorité, quand ce n'était pas l'unanimité, à voter des propositions vigoureuses, sans concessions, parfois même révolutionnaires.

L'histoire jugera.

Moi, je dis, ce Congrès était féministe.

Simone Chapuis-Bischof

La Faculté de médecine ouvre une inscription pour un poste de

PROFESSEUR ORDINAIRE OU ADJOINT

de pneumologie
au Département de médecine

Charge: Il s'agit d'une charge complète de médecin chef de service de la Division de pneumologie et d'une charge partielle de professeur ordinaire (4/10^{èmes}) ou de professeur adjoint (3/10^{èmes}) comprenant l'enseignement de la pneumologie aux étudiants en médecine de 3^{ème} année (26 h). Participation aux séminaires de sémiologie, médecine psycho-somatique et de pharmacologie clinique. Recherches dans le domaine de la pneumologie.

Titre exigé: Doctorat en médecine ou titre jugé équivalent.

Entrée en fonction: 1^{er} avril 1996 ou à convenir.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 31 mars 1996 au doyen de la Faculté de médecine, 1, rue Michel-Servet, 1211 Genève 4, auprès duquel peuvent être obtenus des renseignements complémentaires sur le cahier des charges et les conditions (prolongation du délai d'une annonce parue précédemment).

Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines.



UNIVERSITÉ DE GENÈVE 9

25 ans après...

«On est encore très loin d'une utilisation optimale du suffrage féminin»

Professeure de science politique à l'Université de Zurich et professeure invitée à l'Université de Genève, directrice du programme national de recherche «Femmes, droit et société: Voies vers l'égalité», Thanh-Huyen Ballmer-Cao observe depuis plus de 20 ans l'évolution de la situation de la femme en Suisse. A l'occasion du 25^{ème} anniversaire du suffrage féminin, elle a bien voulu répondre à nos questions.

Femmes suisse - Qu'a apporté le droit de vote aux Suissesses? Leur cause a-t-elle véritablement avancé depuis?

Thanh-Huyen Ballmer-Cao - L'introduction du suffrage féminin est une question de justice et de démocratie, indépendamment de son impact politique direct. Mais si on veut faire un bilan du suffrage féminin, je dirais qu'il a joué un rôle d'initiation, d'insertion. C'est en votant que l'on s'initie le mieux aux rouages politiques. Il y a tout un processus d'apprentissage. C'est important parce que l'égalité ne

peut se concrétiser que si la politique ne constitue plus un domaine marginal pour les femmes.

Si le suffrage féminin n'est pas l'égalité elle-même, il représente néanmoins un moyen d'y parvenir. Sans le droit de vote et d'éligibilité pour les femmes, il aurait été difficile de concrétiser un certain nombre de progrès réalisés au cours de ces dernières années. Je pense, par exemple, à l'article constitutionnel de 1981 sur l'égalité des droits ou à l'accès, encore timide, des femmes aux organes de décision.

Cela dit, on est encore très loin d'une utilisation optimale de ce droit. Si la majorité de l'électorat est féminine, le vrai souverain des urnes est masculin. Les Suissesses votent moins que les Suisses, la différence étant en moyenne de 8%.

La Suisse a été l'un des derniers pays développés à accorder le droit de vote aux femmes. Cela veut-il dire que la Suisse est toujours moins féministe, moins avancée dans ce domaine que la France ou l'Angleterre?

La date de l'introduction du suffrage féminin n'est plus un indicateur absolu de l'égalité. Ce serait trop facile. Ce n'est pas le suffrage en tant qu'acquis qui compte, mais le suffrage en tant qu'enjeu. On ne peut pas instituer ou définir l'égalité une fois pour toutes. Il faut sans cesse la questionner, la politiser, la thématiser.

Je vous donne un exemple. La France et l'Angleterre ont été parmi les premiers pays européens à accorder le droit de vote aux femmes. Or, ils n'ont qu'une proportion infime de femmes dans leur parlement, à peu près 6% en France et 10% en Grande-Bretagne. Le contraire s'est produit en Suisse. L'introduction tardive du suffrage féminin a déclenché un mouvement de rattrapage. Aujourd'hui, on compte environ 22% de femmes au Conseil national.

En règle générale, les femmes sont toutefois toujours très mal repré-

sentées au sein des législatifs et des exécutifs. Etes-vous favorable à l'introduction de quotas féminins pour accélérer les choses?

C'est vrai, nous sommes encore loin de la parité. Si des progrès ont été réalisés, ils sont relativement lents. Mais je ne serais pas aussi sévère que vous. Nous avons malgré tout avancé.

Cela dit, je ne suis pas une adversaire des quotas. Mais je plaide en faveur d'une application différenciée de ce principe et d'un débat public plus poussé à ce sujet, d'un véritable «dialogue démocratique».

Dans le domaine politique, je serais plutôt favorable à un quota dans les organes dont les membres sont élus indirectement ou nommés, comme le Conseil fédéral ou les commissions d'experts. Pour les organes directement élus, Conseil national, parlements communaux ou cantonaux, je verrais en revanche plutôt un quota sur les listes électorales qu'un quota sur les sièges.

S'agit-il d'une mesure qui doit être transitoire, selon vous?

Pas forcément. Tout dépend des circonstances. Je pourrais ainsi très bien m'imaginer un quota féminin permanent pour le Conseil fédéral, soit la parité hommes-femmes, si le consensus est suffisant.

Les femmes des partis bourgeois sont tout particulièrement mal représentées. Pourquoi?

Il y a trois principales raisons à cela. Pour ces partis, la promotion des femmes, l'égalité sont des thèmes souvent trop négligés. Leur électorat se recrute essentiellement dans des segments de la population peu ouverts au changement, un électorat âgé et rural. Enfin, leurs adhérentes évoluent en général dans un cadre de vie plus traditionnel, plus rangé. Elles sont mariées, ont des enfants. Cela conditionne très fortement le style d'engagement politique.

Petit tour du monde du droit de vote

Premières des premières à avoir obtenu le droit de vote: les femmes du Wyoming, (USA) en 1869, ça fait tout drôle. En Europe, ce sont les Finlandaises qui ouvrent la voie des urnes en 1906, suivies des Norvégiennes en 1913, des Danoises et des Islandaises en 1915, puis des Hollandaises, des Soviétiques et des Anglaises en 1917, talonnées par les Luxembourgeoises et les Allemandes en 1918. Les Françaises obtiendront le droit de vote en fin de Seconde Guerre mondiale en 1944, tout comme l'Italie et le Japon en 1945 ou encore l'Albanie en 1946. Les autres pays suivront pour finir avec le Soudan en 1965 et la Suisse en 1971...

B. Ma.



Photo Dominic Büttner

Depuis plus de vingt ans, Thanh-Huyen Ballmer-Cao observe l'évolution de la situation de la femme en Suisse.

Ces trois facteurs se renforcent mutuellement et forment un vrai cercle vicieux.

Les femmes votent, sont élues, mais elles continuent à être en général moins bien payées que les hommes et à occuper des positions subalternes. Comment changer les choses?

Si nous voulons avancer, il faut que les intérêts des femmes, dans un sens large, soient défendus partout, de manière ferme et compétente. Pour cela, il faut davantage de femmes aux postes de décision.

Une fois au pouvoir, les femmes sont-elles forcément différentes des hommes?

Oui, je pense, même si les points communs sont plus nombreux que les divergences. J'ai constaté que les femmes abordaient des thèmes, défendaient des points de vues qui peuvent être différents de ceux des hommes. Même si le clivage gauche-droite les divise aussi, je suis convaincue qu'un front commun féminin au-dessus des partis est possible.

Mais il n'est pas automatique et il faut à chaque fois le négocier à nouveau. Les femmes cadres dans l'économie ont, comme les politiciennes, beaucoup de points communs avec leurs pairs masculins. Mais il y a une manière féminine d'appréhender la carrière. Pour les femmes, c'est un moyen de se réaliser, pour les hommes c'est un

avancement, une voie qui les mène plus haut dans la hiérarchie. Ils cherchent la reconnaissance et une récompense, qui ne doit pas forcément être matérielle. Les femmes, elles, veulent obtenir une satisfaction personnelle.

**Propos recueillis
par Marie-Jeanne Krill**

Impressions-souvenirs de 1971

Des femmes témoignent:

- *J'avais 22 ans à l'époque, j'étais féministe, je votais à Genève, mais je ne me souviens pas du jour où nous avons obtenu le droit de vote.*
- *Le droit de vote, moi, ça ne m'a pas fait grand chose, je votais et j'étais même conseillère municipale.*
- *Moi non plus et puis les Vaudois se vantaient d'être les premiers à l'avoir octroyé.*
- *J'ai été très déçue de noter que les femmes ne l'avaient pas obtenu dans tous les cantons alémaniques*
- *Moi aussi. Je m'étais tellement engagée dans cette bataille alors ce bastion d'irréductibles m'a déçue.*
- *Cela m'a fait un gros effet, car ne pas avoir le droit de vote était inconcevable pour la plupart des étrangères que je côtoyais. J'ai été soulagée de l'avoir.*
- *Lorsque la nouvelle a été annoncée à Trinidad Tobago (droit de vote en 1946) où je vivais alors, les gens sont tombés des nues.*

B. Ma.

Sauvons le romanche, et notre originalité!

A l'étranger, on nous envie ce modèle de plurilinguisme qui est le nôtre. Mais il y a érosion et bientôt Suisses et Suissesses risquent de causer anglais pour s'entendre. Sauf si...

C'est la cohésion nationale qui occupera le devant de la scène, le 10 mars, premier rendez-vous de l'année donné par le Conseil fédéral aux citoyennes et citoyens de ce pays. Avec en coulisse, trois petites questions relatives à l'assainissement des finances fédérales.

Il arrive enfin devant le peuple cet article constitutionnel sur les langues, mis en gestation par la députation grisonne au Conseil national en 1985, pour placer les Suisses devant leurs responsabilités et leur demander de faire un geste pour sauver le romanche, quatrième langue nationale.

Défendre le multilinguisme

Flavio Cotti, Tessinois plurilingue, dirigeait à l'époque le Département fédéral de l'intérieur, dont dépend la culture. Ce dossier lui tenait si fort à cœur qu'il a voulu aller au fond du problème. Un groupe de travail, tout aussi engagé que lui pour la défense de la vitalité du multilinguisme, a pondu en 1989 une passionnante encyclopédie sur la problématique des langues en Suisse - «Le quadrilinguisme en Suisse, présent et futur» - assortie de propositions de révision de la Constitution fédérale.

Pour une vraie liberté

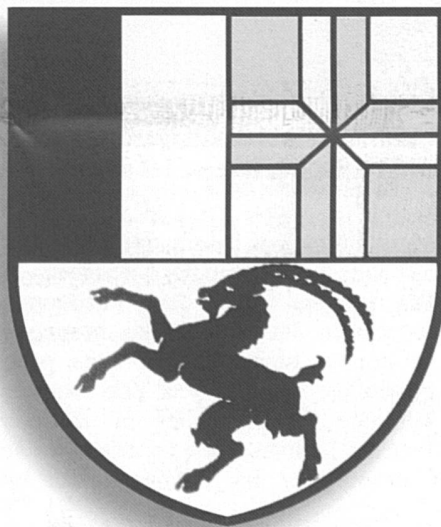
A son tour, le Conseil fédéral s'est mis d'accord pour soumettre aux Chambres fédérales un projet visant à étoffer l'article 116 de la Constitution, lequel se limitait à énumérer les langues nationales et officielles de la Confédération. Il en a fait une véritable charte des langues.

Que ce soit en commission ou aux Chambres fédérales, une guerre des langues a bien failli s'allumer, opposant entre eux partisans de la liberté des langues et adeptes du principe de la territorialité des langues.

Liberté, c'est de permettre à chacun de parler sa langue, dans les limites des langues nationales et, au besoin, d'envoyer ses reje-

tons dans une école où ils étudieraient une autre langue que celle du canton de résidence. En clair, des Alémaniques auraient pu faire leurs classes à Lausanne en allemand et des Romands, préparer leur matu dans une école publique en français à Zurich.

Territorialité veut dire au contraire qu'il n'y a qu'une langue unique dans un territoire donné, avec des écoles, une administration et des tribunaux dans cette unique langue. Un principe défendu surtout par les Romands dont les cantons sont à la frontière des langues.



Les quelques Romanches et italophones suivaient ces affrontements depuis les travées, l'air songeur. Car eux sont directement concernés par le grignotage d'une langue majoritaire - entendez l'allemand. Et tout ce qu'ils souhaitaient, c'est une prise de conscience relative à leurs problèmes quotidiens.

La guerre des langues n'a heureusement pas eu lieu, conseillers nationaux et conseillers aux Etats - ce fut étonnamment un débat très masculin - ont fini par trouver le compromis qui sera soumis au peuple et aux cantons ce 10 mars. Le romanche est doté du statut de langue officielle dans ses rapports avec la Confédération, ce qui lui garantit de bénéficier de sa protection.

Toutes les autres communautés linguistiques sont invitées à faire preuve d'imagination pour multiplier les échanges entre elles à tous les âges de la vie. Minorités italophone et romanophone reçoivent de plus la garantie de bénéficier de subsides pour préserver la vitalité de leurs langues.

Vellerat, commune libre

L'autre sujet qui interpelle aussi la cohésion nationale est le blanc-seing que peuple et cantons doivent donner au transfert de la commune bernoise de Vellerat qui souhaite entrer dans le canton du Jura. Survivance des péripéties qui ont entouré la création du canton du Jura, la commune de Vellerat (70 habitants) dans le canton de Berne, dont la seule communication avec le reste du pays était une route passant par le canton du Jura, était restée bernoise contre son gré parce qu'elle n'avait pas de frontière commune avec une commune séparatiste. Il en allait de même avec la commune germanophone d'Ederswiler qui était devenue jurassienne, mais qui a confirmé sa volonté de le rester. Devant l'intransigeance des autorités bernoises, le ton était monté à ce point dans la commune bernoise que ses habitants l'avaient proclamée «commune libre», boycottant systématiquement les votations cantonales. Il a fallu un changement au gouvernement bernois pour qu'une procédure de transfert soit mise en route. Les cantons de Berne et du Jura, de même que la commune intéressée, se sont prononcés par la voix des urnes en faveur du transfert. La Constitution fédérale exige le feu vert de la majorité du peuple et des cantons à cette modification de frontières. Trois mesures pour assainir les finances fédérales en détresse exigent des modifications de la Constitution: pour l'abolition du financement par la Confédération des places de parc près des gares; pour la suppression de la bonification aux cantons par la Berne fédérale lorsqu'ils achètent l'équipement personnel des militaires; pour un assouplissement de la procédure en matière de prise en charge par Berne de l'eau-de-vie fabriquée en Suisse.

Anne-Marie Ley